

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	45 (1916)
<b>Heft:</b>	20
 <b>Artikel:</b>	Un mot sur l'alcoolisme
<b>Autor:</b>	Nihil
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1038854">https://doi.org/10.5169/seals-1038854</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

lumineux artistiques. Sur une petite jetée, établie spécialement sur le front de la baie, on avait notamment placé une batterie de 48 projecteurs ayant une puissance totale de 2,600 millions bougies.

Lorsque l'affreuse tourmente qui s'est abattue sur l'Europe sera passée, les projecteurs électriques, espérons-le, ne serviront plus à éclairer les champs de carnage et ne guideront plus l'homme dans ses œuvres de mort et de destruction ; ils contribueront, au contraire, au bien-être économique des nations et répandront à profusion leurs flots lumineux sur les cités redevenues paisibles et prospères.

A. WICHT, *instituteur.*

---

## Un mot sur l'alcoolisme

---

Ah ! de nouveau ce sujet. Encore nous « scier les côtes » !

— Pauvre ami lecteur, je comprends votre gémississement. Mais n'ayez pas peur, mon intention n'est ni de vous « fendre les oreilles », ni de vous « scier les côtes », suivant l'expression usitée dans le langage plus courant qu'académique.

Il est vrai que les livres, brochures, discours, conférences, voire lois et règlements plus ou moins bons sur l'alcoolisme, sont incalculablement nombreux.

— Le sujet est donc épuisé depuis longtemps, direz-vous.

— Oui, mais la soif des buveurs a-t-elle été étanchée pour autant ?

Le combat n'est pas terminé. Le sera-t-il même jamais ? Chacun sait qu'il existe depuis Noé. Et cependant il ne faut point lâcher prise. Dans la guerre contre le vice, il n'y a ni trêve ni armistice à conclure, car lui ne désarme jamais. La vraie guerre mondiale n'est pas celle qu'on croit, mais bien celle qui est engagée contre la septuple entente des péchés capitaux. La lutte contre l'alcoolisme en est un des fronts. Ce n'est ni le front oriental ni le front occidental, car les sept alliés, sans palabres, ni conférences inutiles, dans une parfaite harmonie, luttent ensemble contre l'humanité sur tous les fronts et sans solution de continuité.

Chacun peut, que dis-je, chacun doit prendre part à la lutte. Et c'est pour ne pas passer pour un embusqué que je viens, avec ma vieille arme de landsturm, faire à mon tour le coup de feu. Je ne tire pas bien, mais j'aurai quand même tiré.

Mes premières balles sont pour les espions. Les espions sont nombreux, plus nombreux qu'on ne pense. On en

découvre tous les jours de nouveaux. Les espions, dans le cas particulier, sont ceux qui excusent le buveur et ne désapprouvent pas les excès dans la boisson.

N'entend-on pas tous les jours les mêmes refrains ? Voici celui des amis : « Quand il n'a pas bu, il est bien gentil. » Eh ! bien oui. Mais il est trop souvent nullement gentil et même canaille.

Voici celui de la femme ou des parents : « Il a été entraîné. » C'est-à-dire qu'il ne demandait qu'à l'être ou à entraîner lui-même les autres.

Voici celui des imbéciles : « Il ne faut pas faire cas de ce qu'il a dit, il avait bu. » Ah ! il avait bu. Eh ! bien moi, je fais cas de ce qu'il a dit. Il s'est tout simplement trahi, le pauvre malheureux. Il a dévoilé le fond de sa pensée, qu'il dissimulait étant de sang-froid. *In vino veritas*. Rien de plus vrai.

Il est encore d'autres espions, les uns très conscients, les autres plus ou moins inconscients, aveugles ou bornés. Vous en découvrirez quelques-uns dans les deux faits suivants, que je viens de lire dans des journaux... étrangers.

Le premier s'est passé dernièrement au « Pays de la Bistrouille ». Mais il se passe quelquefois ailleurs et même chez nous.

Un journalier, pour s'excuser d'avoir massacré une vieille femme, déclare devant le jury : « J'avais bu un petit coup... Vous savez ce que c'est. » Il est curieux de constater que l'ivrogne ne rougit guère de son vice, persuadé qu'il est à peu près universel et qu'il n'y a que les gens malades de l'estomac pour ne pas s'administrer des « cuites » périodiques. Combien font tout ce qu'il faut pour entretenir cette croyance en pratiquant pour l'ivrognerie une indulgence poussée vraiment trop loin !

Les avocats plaident l'ivresse comme circonstance atténuante ; les magistrats et les jurés prennent souvent ce piteux argument en considération. Patrons, chefs, pardonnent quelquefois au pochard un acte qui vaudrait une peine à celui qui s'y laisserait aller sous l'empire d'un autre mobile.

Le deuxième fait s'est passé dans la capitale d'une importante colonie. Dans les bureaux du *Messager* de la colonie, un individu, dont la chronique locale avait eu à relever quelque méfait, venait demander une atténuation à l'appréciation de son acte. Il disait avec une conviction sans réticence : « Ce n'est pas bien grave, ce que j'ai fait ; j'avais bu un coup de trop ; je l'ai expliqué au commissaire, qui m'a dit : « Ça arrive à tout le monde. »

Ça arrive à tout le monde ! Eh ! bien non, « ça n'arrive

pas à tout le monde » ; mais cela arrive tout de même à trop de gens, et l'on n'est pas assez sévère ni pour ceux qui s'adonnent à cet abominable vice, ni pour ceux qui facilitent leur hideuse passion.

Maintenant, pourquoi cet article dans le *Bulletin pédagogique*? Parce que dans notre lutte contre l'alcoolisme, nous visons principalement le buveur ; nous oublions trop souvent ceux que j'ai signalés ici sous le nom inexact d'espions et qui, dans la réalité, sont de vulgaires complices. Le buveur se sent trop soutenu. Il y a toute une mentalité à réformer sur ce point. Nous avons l'enseignement antialcoolique, spécial ou combiné avec d'autres branches. Pré-munissons l'élève contre le danger de devenir non seulement ivrogne, mais même simplement complice du buveur.

Nihil.

---

## AU FRIBOURG-FARVAGNY

### La chanson du tram

---

Le tram m'a dit : « Ecoute  
Ce que chante en courant  
Le trolley sur la route ! »  
— Le Progrès tout-puissant  
M'a construit pour te plaire,  
Et te rendre sur terre  
Le trajet plus charmant. —

M'a dit le tram : « Ecoute  
Ce que chante en glissant  
Le trolley sur la route ! »  
— Entre, et sur le grand banc  
Assieds-toi bien tranquille,  
Pour aller à la ville  
Par la pluie et le vent ! —

Le tram m'a dit : « Ecoute  
Ce que chante en passant  
Le trolley sur la route ! »  
— Bonhomme paysan,  
Tu peux en ta demeure,  
Rentrer de très bonne heure !  
N'es-tu pas bien content ? —